Commune des Avirons

Extrait N° 10 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 04 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le 04 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 08 SEP. 2015 que la convocation du Conseil a été faite **le 25 août 2015** et que le nombre des membres en exercice étant de **30**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie-Josée – M. FRINGUE Mikaël – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette — M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Absents : M. FERRERE Frédo – Mme ABELARD Isabelle – M. SERMANDE Jean-Pierre.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique – **M. CASSAGNABERE Patrick** a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia – **M. PAYET Fabrice** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël – **HOARAU Annie** a donné mandat à M. FORT Paul – **Mme SILOTIA Natacha** a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 10 / Assainissement des eaux usées du chemin Mélina

- Approbation du plan de financement définitif

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS
Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

Dans le cadre de la clôture du POE 2007-2013, la Commune a pu bénéficier d'un financement au titre de la mesure 3-13 des fonds FEDER avec une contrepartie de l'Office de l'eau pour l'opération assainissement des eaux usées du chemin Mélina.

Aux fins de finaliser les conventions, il y a lieu de fournir, aux instances concernées, une délibération approuvant le financement définitif de l'opération à savoir :

Le plan de financement prévisionnel approuvé en séance du 13/09/2013 était le suivant :

✓ Dépenses H.T	251 875,00
✓ Union Européenne + Contrepartie Nationale	138 531,25
✓ Commune	113 343,75

Après les décisions d'octroi d'aides publiques, le plan de financement réactualisé est le suivant :

✓ Dépenses éligibles (après plafonnement)		172 770,00 H.T.
✓ <u>Financement :</u>		
⇨ Union Européenne FEDER	33%	57 014,10
⇨ Office de l'Eau	22%	38 009,40
⇨ Commune (sur les dépenses éligibles)	45%	77 746,50

Le Conseil Municipal est invité :

- A approuver le plan de financement définitif de l'opération tel que présenté et à valider la participation financière de la commune (sur le montant des dépenses éligibles) à hauteur de 77 746,50 € ;
- Le cas échéant, à autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise à disposition des fonds.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** décide :

- D'approuver le plan de financement définitif de l'opération tel que présenté et à valider la participation financière de la commune (sur le montant des dépenses éligibles) à hauteur de 77 746,50 € ;
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise à disposition des fonds.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIRON ★ ILE DE LA REUNION ★